Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

RACHAT DE PART SCI

Par jika

Bonjour a tous , et merci d'avance pour vos réponses.

Faisant parti d'une sci Immobiliere de gestion de location de 2 personnes, mon associés souhaite se retirer de la sci , et un de mes amis souhaiterais racheter ses parts.

Nous avons uniquement un seul bien avec un crédit immobilier plutôt intéressant au vue des taux actuels, ou nous sommes tous les deux caution solidaire.
Je voudrais savoir s'il y a une difficulté pour la banque à effectuer cette permutation de ces deux personnes sachant qu'elles ont la meme situation financière?

J'ai posé la question à ma banquière qui n'a pas l'air enchanter de realiser cette opération, et a ce jour 2 semaines après avoir émis le sujet ne trouve toujours pas de réponse à me donner .

Dans l'attente de vous lire.
Merci beaucoup.
cdt

Par yapasdequoi

Bonjour,
Pour substituer un emprunteur à un autre, il faut l'accord de la banque. Sans cet accord, ce n'est pas possible.
Et ce n'est pas la conseillère en agence qui peut le donner. C'est un service centralisé de la banque.

Par jika

Merci pour votre réponse
cdt